

" Pendant qu'une partie du personnel fait les calques dont il est question ci-dessus, ainsi qu'une copie sur toile pour chaque *opérateur*, " le *chef de brigade* se rend sur le terrain et établit, à proximité du " tracé indiqué, qu'il reconnaît au fur et à mesure, une chaîne continue " de repères placés à 500 ou 600 mètres l'un de l'autre."

" Une *brigade* de tachéomètre doit se composer :

" 1° D'un *chef de brigade* qui dirige le travail et détermine les en- " droits où il faut poser la mire...."

" 2° D'un *lecteur* qui prend soin de l'instrument, le met en station, " le règle et fait les observations...."

" 3° D'un *aide-opérateur* qui inscrit les opérations sur le carnet.."

" 4° D'un manœuvre chargé de transporter l'instrument, d'écarter " les obstacles...."

" 5° De deux *porte-mires*...."

.

Un de mes amis me dit un jour que nous, arpenteurs, avions tort d'employer substantivement le mot *relevé*: ce qui, prétendait-il, n'était pas français.

Comme ce bon ami est généralement bien renseigné sur tout ce qui touche à la langue française, je crus qu'il pouvait avoir raison; mais, après avoir consulté le dictionnaire, je reconnus heureusement que c'était nous qui n'avions pas tort. Cependant, afin de fixer les idées sur l'emploi de ce mot comme substantif, et aussi pour faire disparaître une sorte d'incertitude qui existe parmi nous au sujet de son véritable sens, il m'a semblé que je pouvais en parler ici.

Il est bien certain que *relevé* peut s'employer substantivement.

On rencontre, par exemple, ce substantif dans les extraits suivants d'un écrit que j'ai déjà cité " Les Etudes topographiques dans l'Isthme de Panama " :

" Dans un pays montagneux, tel que la Suisse, les opérations " trigonométriques sont encore à leur aise; si les longues distances " planes et facilement accessibles font défaut, les lignes de visée " peuvent porter loin et les grands réseaux nettement établis per- " mettent de contrôler sans cesse les *relevés* de détail qui y sont ren- " fermés."